



Centre Communal d'Action Sociale

**COMPTE RENDU REUNION ORDINAIRE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 30 JUIN 2022**

Séance du 30 juin 2022, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ. Convocation du 23 juin 2022.

PRESENTS : Mesdames TUSCHL –RUSSELLO – ANANICZ – FRANGIAMORE – BOUR.
Messieurs KLEINHENTZ – JAGER – ESTRADA – SAVALLI.

ABSENTS EXCUSE: ALBERT.

ABSENTS : Mesdames CHEBLI – BALTA – PORT – KERMAOUI.
Monsieur ZIMMERMANN.

PROCURATION : Madame HARRATH qui a donné procuration à Madame TUSCHL.

PERSONNEL INVITE : Mesdames AKOUDAD – BURTAIRE.

ORDRE DU JOUR

- 01. L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)**
- 02. ADHESION A L'U.D.C.C.A.S**
- 03. DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE SORTIE ASSOCIATION
« PAUSE CAFE » ET « BELLE EPOQUE »**
- 04. CADEAUX DE FIN D'ANNEE EN FAVEUR DES SENIORS**
- 05. COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES**
- 06. COMPTE-RENDU DES DONS REÇUS**
- 07. AUTRES**

01. L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

Un focus sur la monoparentalité dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux a été présenté au conseil d'administration. Suite à cette présentation des réunions de travail seront programmés dès septembre pour la mise en place d'actions en faveur des familles monoparentales.

02. ADHESION A L'U.D.C.C.A.S

Mme TUSCHL propose à l'assemblée d'adhérer à l'U.D.C.C.A.S. (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Social) en s'acquittant de la cotisation annuelle qui s'élève à 0.01 € par habitant soit 55,49 €.

L'assemblée après délibération, à l'unanimité, décide d'adhérer et autorise le mandatement du montant de la cotisation précitée.

03 - DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE SORTIE ASSOCIATION « PAUSE CAFE » ET « BELLE EPOQUE »

Madame TUSCHL informe que l'association Belle Epoque ainsi que la Pause-Café organiseront deux sorties différentes.

Elle propose au conseil d'administration de prendre en charge comme chaque année le coût du transport de ces deux sorties.

L'assemblée après exposé et délibération, à l'unanimité, donne son accord.

04 - CADEAUX DE FIN D'ANNEE EN FAVEUR DES SENIORS

Chaque année les seniors de la localité de 67 ans et plus se voit offrir de la part du C.C.A.S un cadeau de fin d'année.

Comme l'année dernière, il est proposé de leur offrir une carte cadeau. Chaque bénéficiaire recevra un bon cadeau d'une valeur de 40 € pour un couple et de 20 € pour une personne seule.

Ils auront le choix entre plusieurs commerces de la localité à savoir : (le B'Est, Boutique Amina, EROGLU Ilyas et MEDJAOUI Ceremony, Création Coiffure, Karim Coiff, Restaurant la Table Alsacienne, Institut de beauté (Alternative Beauté).

Mr ESTRADA propose d'élargir cette liste à Subtil Coiff et Laurence Coiff qui ont un salon de coiffure à leur domicile.

L'assemblée approuve la proposition de Mr ESTRADA. Elles seront contactées pour leur proposer d'intégrer la liste des commerçants.

05 - COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES

Madame TUSCHL rend compte à l'assemblée des bons alimentaires octroyés depuis la dernière réunion. Du 05 avril au 30 juin 2020, 66 bons ont été distribués pour un montant total 3 540 €.

L'assemblée prend acte.

06 - COMPTE-RENDU DES DONN RECUS

Madame AKOUDAD informe l'assemblée que depuis la dernière réunion le C.C.A.S. a reçu un don anonyme de 50 €.

L'assemblée prend acte.

07 - AUTRES

- Proposition de mise en place d'un conseil des seniors

Mr KLEINHENTZ et Mme TUSCHL remercient tous les membres du conseil d'administration de leur présence et de leur attention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.